



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°4175 du 04/10/2012

Cette circulaire remplace la circulaire n° 3941 du 19/03/2012

Epreuve certificative de dissertation en 6^e G

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Secondaire ordinaire de plein exercice

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 02/09/2012 au 31/05/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 05/11/2012
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Epreuve - externe - dissertation - 6eG

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information :

- Au Service général d'Inspection

Signataire

Ministre /

Administration :

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
M. Didier LETURCQ, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Fabrizio Primerano, Chargé De Mission	02/690 80 68	fabrizio.primerano@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

**Objet : épreuve externe certificative de dissertation en 6^e G
Juin 2013**

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

En juin 2012, l'organisation d'une épreuve externe certificative de dissertation pour les élèves de 6^e générale de l'enseignement secondaire organisé par la FWB, a suscité un réel intérêt puisque cinquante écoles de notre réseau se sont portées volontaires pour y participer avec plusieurs milliers d'élèves.

Au terme de cette phase expérimentale, l'évaluation globalement positive par les acteurs de terrain, invite à la reconduction de l'épreuve, sur base volontaire, après analyse des remarques et suggestions des équipes pédagogiques.

Evaluation de l'épreuve 2012 par les professeurs participants
--

Cinquante-quatre questionnaires d'évaluation et quelques analyses plus fouillées de l'épreuve sont parvenus au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Modalités pratiques

On relève les taux de satisfaction suivants :

- la date (durant la semaine de révisions) : 72% ;
- la durée de l'épreuve : 78% ;
- la mise à disposition d'outils linguistiques : 96% ;
- l'acheminement des dossiers : 94% ;
- la présentation des dossiers : 87% ;
- l'information reçue : 80% ;
- l'envoi des consignes blanches et de la grille : 85%.

Sujet

85% souhaitent conserver un sujet culturel, éventuellement centré sur un courant littéraire du programme de rhétorique ou sur la littérature d'idées.

Portfolio

-la présentation est jugée correcte à 98% ;
-la longueur des textes est bien adaptée pour 74% ;
-le volume du portfolio et la difficulté des textes sont bien adaptés pour 67%. Cependant, beaucoup soulignent la difficulté du texte 2 (Ch.Goetz).

Consignes

Jugées claires à 67% et suffisantes à 72%.

Grille de correction

- le nombre de critères est jugé suffisant à 85% ;
- le choix des critères est jugé pertinent à 81% ;
- le poids des critères est jugé pertinent à 67%, mais beaucoup souhaitent un plus grand poids accordé à l'argumentation personnelle ;
- les indicateurs sont suffisants pour 72% des professeurs ;
- 74% ne souhaitent pas que des barèmes soient précisés.

Réussite des élèves

- pour 52%, les résultats de l'épreuve externe sont semblables aux résultats habituels ;
- pour 41%, ils sont légèrement inférieurs.

Poursuite de l'épreuve

Elle est souhaitée par 70% des participants de 2012.

L'adhésion au projet est parfois assortie de conditions : le caractère facultatif du projet, l'exploitation non exhaustive du portfolio, l'importance accordée à la prise de position personnelle, le maintien de l'examen interne, etc...

Epreuve 2013

Construction de l'épreuve

La construction de l'épreuve (évaluation comprise) est placée sous la responsabilité d'un groupe de travail, constitué de professeurs issus de districts différents, de Madame F. GOSSELIN, conseillère pédagogique en Français (DS) et de Monsieur F. PRIMERANO, responsable de la cellule pédagogique au SGEFWB.

Date de l'épreuve

L'épreuve précitée sera organisée en même temps, pour des raisons de confidentialité et d'équité, dans toutes les écoles volontaires le **vendredi 31 mai 2013 (matin)**, c'est-à-dire pendant la semaine des révisions et ce, **par dérogation à la circulaire n°497 du 7 avril 2003**, « Evaluation des études et organisation du conseil de classe dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par la Communauté française », qui prévoit que :

« La semaine de révision vise à placer les élèves dans des conditions de travail favorisant la réussite par le plus grand nombre ; elle ne peut être consacrée à terminer le programme ni à faire passer déjà (une partie de) l'examen. »

Seconde session

Pour des raisons tant pratiques que pédagogiques, aucune épreuve externe n'est prévue en septembre.

Modalités de passation

La durée de l'épreuve est fixée à 4 heures maximum (avec une tolérance de 15 minutes selon les demandes). Il s'agit ici d'heures et non de périodes.

Les élèves disposeront d'un dictionnaire de la langue française et, le cas échéant, d'un dictionnaire de traduction pour les élèves non francophones.

Des outils linguistiques peuvent également être laissés à leur disposition.

Forme de la dissertation

L'épreuve se basera comme en 2012 sur un portefeuille de textes. **Cependant, les élèves ne seront plus tenus à une exploitation exhaustive des documents et à un travail de synthèse abouti, trop gourmand en temps de travail et en pondération. L'exercice sera dès lors recentré sur la prise de position personnelle. Il sera demandé, toutefois, de prendre en compte un certain nombre d'arguments dans chacun des textes du portefeuille.**

Comme en 2012, les élèves seront invités à illustrer leur argumentation en mobilisant des savoirs, expériences culturelles, lectures...de leurs cours de français du 3^e degré et, plus particulièrement de 6^e année. Toutefois, il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve à cahier ouvert.

La dissertation se conformera aux exigences de maîtrise des compétences telles que fixées par le référentiel des compétences terminales et par le programme de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Evaluation et pondération

Une grille d'évaluation, assortie d'un commentaire, sera insérée dans le dossier. Elle sera communiquée, préalablement, accompagnée de « consignes blanches » à tous les enseignants, via le Chef d'établissement, avant les vacances de printemps.

La grille 2013 tiendra compte des remarques des professeurs, en introduisant, par exemple, un critère de reformulation et un critère de prise en charge de la pensée d'autrui.

La dissertation externe représentera, comme l'an dernier, entre 25 et 33% de l'évaluation de français de juin et sera corrigée par le professeur titulaire. Si l'équipe pédagogique le souhaite, des corrections collectives permettront échanges de copies et/ou vérifications.

Acheminement des dossiers

Les documents, sur papier, seront livrés dans les écoles la semaine du 20 mai. Par souci d'équité, les chefs d'établissements veilleront à garantir la parfaite confidentialité de l'épreuve jusqu'au jour de la passation.

Informations complémentaires

A la demande du chef d'établissement, une séance d'information de l'équipe pédagogique de français du DS sera assurée dans les écoles par la conseillère pédagogique.

Demande à adresser à :

francoise.gosselin@restode.cfwb.be

ou

fabrizio.primerano@cfwb.be

Inscriptions

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard pour le 5 novembre 2012

*soit par courrier au moyen du formulaire en annexe à
Fabrice Primerano
Service général de l'Enseignement organisé par la FWB
Bureau 1G33
20-22, Boulevard du Jardin Botanique
1000 Bruxelles

*soit par courriel à
fabrizio.primerano@cfwb.be
Renseignements à fournir :
-nom de l'école
-nom du chef d'établissement
-personne de contact (nom et adresse courriel)
-nombre de classes de rhétorique concernées
-nombre total d'élèves concernés

Je vous remercie de porter la présente circulaire à la connaissance des collègues concernés.

Didier LETURCO,
Directeur général adjoint



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

**EPREUVE EXTERNE CERTIFICATIVE DE DISSERTATION
ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013**

COORDONNÉES ETABLISSEMENT

Numéro FASE : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Nom du Chef d'établissement : _____

Personne de contact + adresse courriel : _____

(si différente du Chef d'établissement)

Nombre de classes de 6^{ème} générale _____

Nombre d'élèves concernés _____

(+ 10%)

Je soussigné(e) _____, Préfet/Préfète des études, Directeur/Directrice inscrit l'établissement dont les coordonnées sont reprises ci-dessus à l'épreuve externe certificative de dissertation à destination des élèves de 6^{ème} année de l'enseignement général de transition, selon les modalités de la présente circulaire.

Date :

Signature :

A renvoyer pour le 5 novembre 2012 au plus tard par courrier ordinaire ou par voie électronique à :
Fabrizio Primerano, SGEFWB, bureau 1G33, boulevard du Jardin Botanique 20-22
1000 Bruxelles –
fabrizio.primerano@cfwb.be